

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ORDINAIRE  
DU 23 JUIN 2003**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Présentation du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2002, et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, et approbation de ces rapports
2. Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du GIE, et approbation de ce rapport et desdites conventions
3. Quitus aux administrateurs
4. Affectation du résultat de l'exercice
5. Fixation du montant de l'indemnité des administrateurs
6. Nomination d'un nouvel administrateur
7. Pouvoirs pour les formalités de publicité.

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital de votre société se répartit comme suit :

|                                |          |                |
|--------------------------------|----------|----------------|
| HACHETTE LIVRE                 | :        | 29,6 %         |
| ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE          | :        | 20,0 %         |
| ÉDIPRESSE                      | :        | 20,0 %         |
| Le Personnel                   | :        | 3,0 %          |
| Les Privés personnes morales   | :        | 5,4 %          |
| Les Privés personnes physiques | :        | 22,0 %         |
|                                |          | <hr/>          |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>:</b> | <b>100,0 %</b> |

En revanche la société affiche un résultat négatif de (-) 112 735 Kcfa en raison des provisions constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances (473 000 Kcfa) et de la dépréciation des stocks (113 000 Kcfa) induits par la crise. La baisse des prix des titres de la collection *École et Développement* de 15%, imposée par le Ministère de l'Éducation, comme la disparition de *Sciences et Technologie CM* du produit de nos ventes, ont été des facteurs aggravant pour le résultat de l'exercice.

## Production

Par la signature d'un nouveau protocole le 22 mai 2002, NEI rétrocède à l'État de Côte d'Ivoire, pour un franc symbolique, les droits d'édition et de reproduction de trois titres suivants : *Initiation à la vie pratique CE1*, *Initiation à la vie pratique CM1*, *Sciences et technologie CM*, contre le maintien du reste de la collection *École et Développement* au catalogue.

En raison de la situation, nous avons dû nous résoudre à suspendre les nouvelles parutions devant compléter les collections *Parascolaires* créées les années précédentes telles que *Feu Vert* ou actualiser les titres *Caïman* et *Antiflash*.

La forte demande de la part des institutionnels et en particulier du SCAC en Côte d'Ivoire pour l'équipement des bibliothèques, a permis de maintenir notre planning de production sur les produits *Jeunesse*. Les subventions obtenues de la part de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et des Affaires Étrangères ont favorisé la production de livres de jeunesse.

La sortie, en octobre 2002, du film *Le Pari de l'Amour* adapté d'un titre d'*Adoras* aurait dû constituer une relance de la promotion de notre collection *Adoras* désormais bien installée au hit parade de la littérature sentimentale francophone. Les événements en décidèrent autrement pendant qu'au Salon du Livre de Lille, en novembre, et à la Bibliothèque Nationale, à Paris, notre collection faisait l'objet de l'attention de nombreux universitaires français et africains qui s'interrogeaient, lors du colloque, sur l'influence d'*Adoras* sur l'évolution de la société africaine, ajoutant au succès populaire l'imprimatur scientifique. Six nouveautés ont été produites en 2002.

L'année 2002 a vu paraître une collection de romans policiers *Enigmas* dont le concept se rapproche de notre collection vedette. Trois romans ont été publiés.

Nous devrions évoluer en 2003 dans un périmètre identique à celui que nous avons connu en 2002 : gratuité des manuels du primaire, marginalement, de ceux du secondaire. C'est sur ces bases que nous avons bâti nos objectifs du prochain exercice, avec le ferme espoir que nous pourrions retrouver très rapidement une phase de développement, contrarié ces deux derniers exercices par des facteurs déstabilisants.

L'année sera de nouveau difficile pour maintenir notre niveau d'activité, avant d'aborder la mise au point des manuels qui accompagneront les nouveaux curricula prévus dès la rentrée 2004 dans le cycle primaire.

Pour répondre à une nécessaire diversification de notre catalogue, nous interviendrons en 2003 sur le marché de l'enseignement technique avec une collection de couture destinée aux professionnels, réalisée avec la collaboration des Cours Tidiane, bien connus à Abidjan.

L'entrée de Marie-Claire Wastiaux, Secrétaire Générale du groupe Alexandre Hatier et d'Hachette International, et d'Arnaud Nourry, nouveau Président Directeur Général du Groupe Hachette Livre, à notre Conseil d'Administration, est la preuve que notre partenaire croit en l'avenir des NEI. Nous restons résolus à atteindre l'objectif qui nous réunit depuis plus d'une décennie : faire des NEI le premier éditeur du continent tout en rémunérant nos actionnaires à hauteur de leurs espérances.

À la lecture de ce rapport, il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus à tous les administrateurs pour leur gestion.

Nous ne saurions clôturer ce rapport, sans remercier l'ensemble du personnel pour son action et son comportement courageux et responsable qu'il a su manifester dans les moments difficiles que nous avons connus en cours d'exercice.

Nous vous remercions.

## 2- Vérifications et informations spécifiques

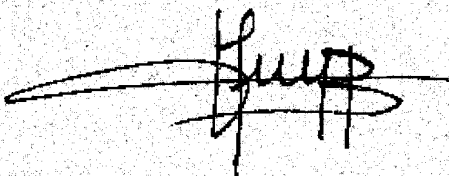
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 06 juin 2003

**Mazars & Guérard**

Armand Fandohan  
Associé



**CECA**

Kouassi Salé  
Expert comptable diplômé



### ***Nature et objet***

Remises commerciales.

### **Modalités**

La société NEI accorde à ÉDIPRESSE, son principal distributeur, les conditions commerciales préférentielles suivantes, liées au volume commercialisé :

- Un taux de remise de 34,44 % pour les ventes courantes contre un taux de 24,74 % généralement appliqué ;

- Une pratique exclusive de retour d'ouvrages invendus.

Cette convention devrait être matérialisée par écrit d'une part et faire l'objet d'une autorisation formelle du Conseil d'Administration, conformément à l'article 438 de l'acte uniforme d'autre part.

## ***2.2- Convention d'assistance technique***

### ***Avec la société ÉDICEF***

#### ***Administrateur concerné***

Monsieur Olivier Aristide

### ***Nature et objet***

Assistance technique

### **Modalités**

ÉDICEF met à la disposition des NEI des spécialistes chargés de l'assister en matière de comptabilité, de gestion et dans le domaine de l'édition.

En contrepartie, ÉDICEF facture aux NEI :

- un forfait journalier de 500 000 FCFA ou 700 000 FCFA selon la nature de l'intervention et la qualification de l'intervenant pour chaque intervention du spécialiste d'ÉDICEF,

- un forfait journalier pour les frais de séjour en Côte d'Ivoire d'un montant de 100 000 FCFA par intervenant,

- les autres frais réels liés à l'assistance technique.

La charge d'assistance technique comptabilisée au titre de l'exercice 2002 s'élève à 27 129 725 FCFA.

**EXERCICE 2002**

**BILAN - SYSTÈME NORMAL**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2002

(en Francs CFA)

| <b>ACTIF</b>                         | <b>EXERCICE 2002</b> | <b>EXERCICE 2001</b> |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Immobilisations incorporelles nettes | 17 410 251           | 16 359 724           |
| Immobilisations corporelles nettes   | 182 688 577          | 223 928 558          |
| Immobilisations financières          | 27 345 538           | 27 701 683           |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ NET</b>    | <b>227 444 366</b>   | <b>267 989 965</b>   |
| Stocks                               | 1 081 554 401        | 1 097 032 406        |
| Créances et emplois assimilés        | 4 254 963 368        | 2 160 322 064        |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>         | <b>5 336 517 769</b> | <b>3 257 354 470</b> |
| Trésorerie - Actif                   | 125 566 482          | 54 302 452           |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>           | <b>5 689 528 617</b> | <b>3 579 646 887</b> |

| <b>PASSIF</b>                 | <b>EXERCICE 2001</b> | <b>EXERCICE 2000</b> |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| Capital                       | 134 000 000          | 134 000 000          |
| Primes et Réserves            | 26 896 678           | 26 896 678           |
| Report à nouveau              | 452 134 107          | 610 333 279          |
| Résultat net de l'exercice    | -112 735 341         | -158 199 172         |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b> | <b>500 295 444</b>   | <b>613 030 785</b>   |
| Dettes financières            | 264 884 510          | 332 199 266          |
| Dettes d'exploitation         | 3 939 484 407        | 2 041 167 005        |
| <b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b> | <b>4 204 368 917</b> | <b>2 373 366 271</b> |
| Trésorerie - Passif           | 984 864 256          | 593 249 831          |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>   | <b>5 689 528 617</b> | <b>3 579 646 887</b> |

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2002

(en Francs CFA)

| Réf.<br>Liasse | DESCRIPTION                                                      | EMPLOIS                 | RESSOURCES         |
|----------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|
|                | Croissance interne<br>Croissance externe                         | 11 360 438<br>3 479 615 | 3 835 760          |
| <b>FF</b>      | <b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>                                      | <b>14 840 053</b>       | <b>3 835 760</b>   |
| FG             | Variation du besoin de financement<br>d'exploitation             | 180 845 897             |                    |
| <b>FH</b>      | <b>EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER</b>                            | <b>195 685 950</b>      | <b>3 835 760</b>   |
| <b>FK</b>      | <b>EMPLOIS TOTAUX À FINANCER</b>                                 | <b>191 850 190</b>      |                    |
| FL             | Financement interne                                              |                         | -128 500 205       |
| <b>FS</b>      | <b>RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>                          | <b>128 500 205</b>      |                    |
| <b>FT</b>      | <b>EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE<br/>RESSOURCES DE FINANCEMENT</b> | <b>320 350 395</b>      |                    |
| <b>FW</b>      | <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>                                |                         | <b>320 350 395</b> |

### **Cinquième résolution**

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant de l'indemnité de fonction allouée aux administrateurs à la somme annuelle nette de 11 050 000 FCFA.

### **Sixième résolution**

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration du 19 mai 2003, décide de nommer Madame Marie-Claire Wastiaux, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Olivier Aristide, administrateur démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu' à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

### **Septième résolution**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité et toutes les autres formalités légales obligatoires.